



# **Assemblée Générale**

*2 février 2023*

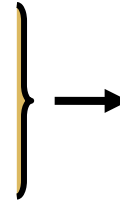
## **Rapport financier sur la saison sportive 2021-2022**

# Rapport Financier



**Produits d'exploitation : 1 606 819 €**

**Charges d'exploitation : 1 702 428 €**



**RÉSULTAT : -95 609 €**

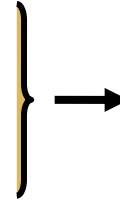
- Les produits d'exploitation (composés majoritairement des cotisations, des dons et des subventions de la Ville de Paris) sont en hausse pour l'année 2021-2022. Cette évolution s'explique principalement par une forte hausse des cotisations (+26%) qui atteignent 1.080 K€ et les dons en croissance de 30% à 76 K€. Les subventions publiques accompagnent cette croissance et représentent 13 % des produits d'exploitation. Les reprises de provisions sont stables d'une année sur l'autre.
- les charges d'exploitation sont constituées à hauteur de 42% par les salaires et les charges sociales. Les charges externes enregistrent une forte hausse en grande partie liée au développement des sections et de la progression du niveau des équipes qui engendre des frais supplémentaires. Elles s'élèvent à 728 K€. Des provisions ont été constituées afin de faire face à des risques ou charges d'exploitation futurs. Elles sont stables d'un exercice sur l'autre à 130 K€.
- Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 95 609 € pour l'année 2021-2022.

# Rapport Financier



**Produits financiers: 16 270 €**

**Charges financières : 2 016 €**



**RÉSULTAT : 14 254 €**

- Les produits financiers ont été constatés à la fermeture d'un livret ouvert de longue date.
- les charges financières représentent les intérêts de l'emprunt contracté à la Société Générale pour financer l'acquisition du siège social.
- Le résultat financier est positif à hauteur de 14,254 € pour l'année 2021-2022.

# Rapport Financier



**Produits exceptionnels : 123 133 €**

**Charges exceptionnelles : 0 €**

**RÉSULTAT : 123 133 €**

- Les produits exceptionnels s'élèvent à 123 K€ correspondant à un apurement de la provision constituée pour faire face aux remboursements partiels de cotisations des adhérents.
- On ne constate aucune charge exceptionnelle au titre de l'année sportive 2021-2022.
- Le résultat exceptionnel s'élève 123 133 € pour l'année 2021-2022 contre à - 48 133 € environ l'exercice précédent.

# Rapport Financier



- Les comptes qui vous sont présentés sont directement comparables avec ceux de l'exercice précédent. Ils conduisent à un résultat net 41.778,29 € contre de 63.130 € en 2020-2021.
- Le report à nouveau s'élève à 186.215 € suite à l'intégration des résultats positifs de l'exercice clos le 31 août 2021. Il passera à 186.215 € après l'affectation du résultat en report à nouveau qu'il vous est demandé d'approuver, conduisant l'association à disposer de fonds propres de 713.307 € avec les réserves et le fonds associatif.
- La situation financière de l'association est bonne avec une dette bancaire de 183 481 € à la clôture. Le SCUF dispose désormais d'un siège social qui permet aux équipes de travailler dans de bonnes conditions avec d'un lieu de réunion pour les différents intervenants sportifs. La dégradation du compte d'exploitation sur l'exercice appelle néanmoins une vigilance accrue sur le contrôle des dépenses.
- Il vous est également demandé de d'approuver le budget de l'exercice en cours avec un montant de produits de 1 631 236 € conduisant à un résultat au minimum à l'équilibre. Il est également demandé d'approuver la nomination d'un commissaire aux comptes compte tenu du montant des subventions publiques dont bénéficie l'Association.

Fait à Paris le 16 janvier 2023

Pascal Wagner Trésorier Général



**Siège social**

55 rue Navier – 75017 Paris

<http://scuf.org>